

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 26 juin 2025**

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard GUERRIN

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66  
Nombre de procurations : 9  
Nombre de votants : 75  
Date de la convocation : 19 juin 2025  
Date de publication : 3 juillet 2025

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	MATHIOT Agnès	BREMOND Gabriel
GUERRIN Bernard	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
SOLDAVINI Grégory	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	

### **Conseillers suppléés**

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

LEFEVRE Jean-Philippe donne procuration à DOUZENEL Alexandre  
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane  
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia  
GOMET Nicolas donne procuration à HERRMANN Nadine  
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste  
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à MARCHAND Sylvette  
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude  
CALLEGHER Aline donne procuration à DEJEAN Sylvie  
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

LACROIX Olivier	DRUET Timothée	MATHEZ Christian
BONIN Jean-Luc	EMONIN Laurent	GINET Gérard
PAUVRET Emeric	GRUET Olivier	LAGNIEN Jacques

**Objet : Engagement Partenarial avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**

Rapporteur : Monsieur Maurice HOFFMANN

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a souhaité approfondir le pacte de confiance qui lie ses comptables et les collectivités territoriales ou leurs établissements publics en offrant sa capacité à mobiliser la comptabilité comme outil utile au gestionnaire. Si le comptable public contrôle les opérations initiées par l'ordonnateur, il se positionne surtout comme partenaire de ce dernier. Afin de renforcer et moderniser ce partenariat, la DGFIP, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole souhaitent s'engager contractuellement à leurs côtés sur des objectifs opérationnels, via des conventions de partenariat.

Ce dispositif vise à **améliorer la performance administrative** des services de l'ordonnateur et du comptable, l'efficacité des circuits comptables et financiers, la qualité du service rendu aux usagers. Il vise également à diffuser une offre DGFIP de services de qualité, innovante et adaptée aux besoins différenciés des collectivités locales et établissements publics locaux.

Dans ce cadre, la présente délibération a pour objet la signature d'un engagement partenarial.

Ce partenariat s'étend à tous les domaines de la vie financière et comptable de la structure locale (dépenses, recettes, gestion de trésorerie...).

La convention porte sur cinq axes :

- Amplifier les échanges entre l'ordonnateur et le comptable avec la mise en place d'une meilleure circulation de l'information en appui avec le service facturier,
- Optimiser la chaîne de la dépense avec la mise en place du contrôle allégé en partenariat sur le processus paye,
- Optimiser la chaîne de recettes avec une stabilisation et sécurisation de la base tiers et des actions visant à améliorer le recouvrement des recettes,
- Renforcer la fiabilité des comptes et la démarche de contrôle interne comptable et financier avec l'apurement régulier et constant des comptes de tiers,
- Développer l'expertise comptable, fiscale et financière au service des responsables avec la saisine des services dédiés à la DGFIP sur le conseil en matière de fiscalité directe locale et sur l'information/alerte en matière de réglementation liée à la TVA.

Un comité de suivi sera en charge de l'exécution de cet engagement partenarial. Il se réunira une fois par an afin de réaliser un bilan annuel des actions réalisées.

L'engagement partenarial, joint en annexe à la présente délibération, est passé entre la Ville de Dole, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, le Service de Gestion Comptable de Dole et la Direction Départementale des Finances Publiques du Jura pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** cet engagement partenarial,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 75	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Ville de Dole
- Service de Gestion Comptable de Dole
- Direction Générale des Finances Publiques

*Fait à Authume, le 26 juin 2025.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

*Jean-Pascal FICHERE.*

